

# Crise économique et crise du système de retraite au Cameroun

Kemeze Francis Hypolite

PhD candidate in Applied Agricultural Economics and Policy, University of Ghana, Legon

Email: [kefrhy@gmail.com](mailto:kefrhy@gmail.com)

**Résumé :** Protégé par son organisation en régime par répartition, où les cotisations financent les pensions sans passer par la case bourse, le système de retraite camerounais est-il pour autant à l'abri des secousses de la crise économique ? L'objectif de ce papier est d'évaluer le système de retraite de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale du Cameroun à l'enjeu de la crise économique des années 80 et de la récente crise financière de 2007/2008. La situation financière du système de retraite du Cameroun laisse envisager un déficit que nous avons analysé à l'aide du modèle d'équilibre général calculable à générations imbriquées. Pour un motif de données, le modèle est appréhendé seulement dans sa partie répartition. Les résultats attestent bien que le système de retraite camerounais financé par répartition est déficitaire, et ce déficit grandissant est évalué à presque 5 milliards de FCFA en 2011. L'analyse sur les déterminants de ce déficit montre que la crise économique des années 80 et la récente crise sont au centre de ce déficit.

**Mots clés :** *Crise économique, déficit financier, système par répartition, génération imbriquée*

**J.E.L Classification:** *D91 - E26 - H55*

## Economic crisis and crisis of the pension system in Cameroon

**Abstract:** Protected by a pay-as-you-go (PAYG) system, where the contributions finance the pensions without crossing by the stock exchange, is the Cameroonian pension system shielded by jolts of economic crisis? The objective of this paper is to evaluate the pension system of the Cameroonian National Social Insurance Fund in the challenge of the 80s economic crisis and the 2007/2008 financial crisis. The financial state of the Cameroonian pension system lets consider a deficit that we analyzed using computable general equilibrium overlapping generations. For a data pattern, the model is considered only in its distribution part. Results indicate that the system of Cameroon PAYG pension is in deficit, and this growing deficit is estimated at almost 5 billion FCFA in 2009. The analysis of the determinants of that deficit shows that the economic crisis of the 80s and the recent crisis are the main causes of the deficit.

**Keywords:** *Economic crisis, fiscal deficit, the PAYG system, overlapping generation*

**J.E.L Classification:** *D91 - E26 - H55*

## 1. Introduction

Protégé par son organisation en régime par répartition, où les cotisations financent les pensions sans passer par la case Bourse, le système de retraite camerounais est-il pour autant à l'abri des secousses de la crise économique ?

La dégradation de la situation financière des systèmes de retraite basés sur la répartition<sup>1</sup> suscite un large débat afin de consolider, adapter ou modifier leur financement. Certaines études, notamment celles de Legros (1999), Feldestein et Samwick (1997) et Artus (1993) répondent par l'affirmation à la question lien entre crise financière et crise des systèmes de retraite. Ces auteurs ici soulignent qu'en temps de crise, les fonds de réserves des retraites (FRR) baissent et du coup le système se trouve dans l'incapacité d'assurer ses engagements vis-à-vis des assurés. A cet effet Le Duigou (2011) souligne que pendant la crise financière de 2008 en France, les FRR ont chuté de 24%. Ainsi, avec ce mode de financement, les individus sont exposés aux risques financiers.

Par ailleurs, la crise financière et économique et le vieillissement des populations font que la croissance du pouvoir d'achat des revenus d'activité et celle du nombre des cotisants connaissent un ralentissement sensible à l'équilibre financier des retraites (Cherkaoui, 2009).

Au Cameroun la situation est pareille mais elle est plus accentuée par le niveau de vie et la taille des assurés. En fait, le système de retraite au Cameroun est plus sensible à la dimension économique ou socioéconomique qu'à la dimension financière<sup>2</sup>. La crise financière touche d'abord les variables économiques, et c'est maintenant parce que le secteur économique et le système de retraite sont en étroite relation que le système de retraite à son tour est touché.

Depuis l'indépendance; influencé par les puissances coloniales, le Cameroun a souscrit à un système par répartition (Ntsama, 2003). Comme tout système de pension, ce système fait face à deux objectifs principaux : assurer un niveau minimum d'épargne pour qu'au moment de leur retraite les assurés puissent remplacer une partie de leur revenu (fonction d'assurance); et permettre à tous, après un certain âge, de financer un niveau minimum de consommation et d'éviter la pauvreté (fonction d'adéquation)<sup>3</sup>. Ces objectifs peuvent être atteints grâce à différents systèmes reflétant les conditions locales. Il est donc important de définir des principes généraux qui serviront de cadre d'évaluation du système. Ce cadre s'articule autour des principes suivants : l'adéquation et l'universalité des prestations; la soutenabilité financière; une redistribution progressive et explicite; la prévisibilité et la robustesse; et l'efficacité économique et administrative. Ces principes sont gravement pris en défaut au Cameroun, et, bien que le gouvernement et les organismes de retraite aient conscience qu'il faille prendre des décisions urgentes pour aborder les problèmes, il n'existe pas d'approche intégrée aux différentes options de politique et à la prise en compte de leurs implications tant que ce système n'est pas accompagné d'une croissance économique soutenue.

Or depuis l'indépendance, la croissance économique est marquée par sa volatilité et sa décélération continue d'où un processus de salarisation restreint qui renvoie aux limites du régime d'accumulation. Celui-ci a été souvent caractérisé par une non-correspondance entre production et consommation finale déterminant ainsi une scission structurelle entre mécanismes de mobilisation des forces de travail et mécanisme de création d'emplois. Ce qui explique les dysfonctionnements du marché de travail (montée du chômage et sous-emploi).

---

<sup>1</sup> Par opposition au système de retraite par capitalisation.

<sup>2</sup> Pour une raison simple ; le système financier au Cameroun n'est pas encore développé comme en Europe.

<sup>3</sup>D'autres objectifs, comme tenter d'utiliser le système de retraite pour développer les marchés des capitaux ou pour financer les projets de développement social sont, au mieux, secondaires. Au pire, ceux-ci peuvent submerger la capacité institutionnelle limitée et empêcher objectifs principaux d'être efficacement atteints.

Dans un contexte de crise économique et sociale que révèle le niveau élevé de chômage, d'une expansion considérable du secteur informel sous diverses formes, le système de retraite continuera d'exclure une large marge de la population pour qui la retraite reste un luxe inatteignable. Certes, le développement social nécessite la réalisation de taux de croissance importants et reste lié au degré de dynamisme d'une économie mais dépend aussi de la nature de la politique économique et sociale mise en œuvre et qui peut être orientée vers la satisfaction des besoins essentiels de la population. En général, peu de pays en voie de développement ont légiféré en faveur d'une protection sociale universelle tout en se donnant les moyens de contrôler effectivement la mise en œuvre de cet ambitieux objectif.

Notre analyse à ce niveau s'appuiera sur le modèle à générations imbriquées initié par Diamond (1965) et utilisé par Chekki (2010) dans le cas de la Tunisie pour justifier le déficit financier du système de retraite camerounais dans un premier temps, et dans un deuxième temps une étude descriptive sera menée pour analyser le lien entre crise économique et crise du système de retraite.

## 2. Analyse du déficit financier du système de retraite camerounais: Modèle de Diamond (1965)

La situation financière du système de retraite de la CNPS laisse envisager un déficit que nous allons appréhender à l'aide d'un modèle d'équilibre des systèmes de retraite par répartition. Le Cacheux et Touzé en 2002 utilisent le modèle d'équilibre général calculable à générations imbriquées initié par Diamond (1965) pour analyser le déficit de financement des retraites en France. Ce modèle est utilisé par la suite dans un contexte proche de celui du Cameroun par Chekki (2010) pour appréhender le déficit dans le financement des systèmes de retraite tunisien. Nous allons poursuivre l'analyse en utilisant ce modèle dans un contexte camerounais. Pour un motif de données et de mode de financement, le modèle est appréhendé seulement dans sa partie répartition.

### 2.1. Modèle économique de base

C'est un modèle à génération imbriquées : les agents vivent deux périodes ;  $L_t$  individus naissent dans chaque période de  $t$ . Au temps  $t$ , il y a  $L_t$  individus qui vivent leur première période et  $L_{t-1}$  individus qui vivent leur seconde période. La population croît au taux  $n$ . Chaque individu offre une unité de travail pendant sa période de jeunesse et répartit le revenu qu'il tire de son travail entre consommation et épargne. Pendant la seconde période, celle de la retraite, il consomme l'épargne de la première période ainsi que les intérêts produits. Nous supposons qu'il y a un grand nombre d'entreprises, ayant la même fonction de production  $Y = F(K, L)$  et produisant un unique bien homogène dont le prix est égal à l'unité. Les marchés sont concurrentiels, le travail et le capital reçoivent leur produit marginal.

#### 2.1.1. Les consommateurs

Un individu né en  $t$ , consommera successivement  $C_t^t$  et  $C_{t+1}^t$ , son utilité inter temporelle est notée  $U_t(C_t^t, C_{t+1}^t)$ ; nous prenons  $U$  de la forme :

$$U_t(C_t^t, C_{t+1}^t) = \log C_t^t + \frac{1}{1+\rho} \log C_{t+1}^t \quad (1)$$

$\rho$  représente le taux de préférence pour le présent.

Les contraintes budgétaires sont :

$$\begin{cases} C_t^t + e_t \leq w_t \\ C_{t+1}^t = e_t(1+r_{t+1}) \end{cases} \quad (2)$$

Elles induisent la contrainte budgétaire inter temporelle suivante :

$$C_t + \frac{1}{1+r_{t+1}} C_{t+1} \leq w_t \quad (3)$$

Le consommateur recherche une allocation inter temporelle maximisant son utilité sous la contrainte budgétaire :

$$\begin{cases} C_t, C_{t+1} \text{Max} U_t(C_t, C_{t+1}) \\ C_t + \frac{1}{1+r_{t+1}} C_{t+1} \leq w_t \end{cases}$$

Le Lagrangien s'écrit :

$$L = U_t(C_t, C_{t+1}) - \lambda(C_t + \frac{1}{1+r_{t+1}} C_{t+1} - w_t)$$

$\lambda$  est le multiplicateur de Lagrangien. A partir des conditions de premier ordre (voir annexe) on obtient les relations suivantes :

$$\begin{cases} \frac{C_{t+1}}{C_t} = \frac{1+r_{t+1}}{1+\rho} \\ C_t + \frac{1}{1+r_{t+1}} C_{t+1} = w_t \end{cases} \quad (4)$$

Les consommations et l'épargne d'équilibre sont alors :

$$\begin{cases} C_t = \frac{1+\rho}{2+\rho} w_t \\ C_{t+1} = \frac{1+r_{t+1}}{2+\rho} w_t \\ e_t = \frac{1}{2+\rho} w_t \end{cases} \quad (5)$$

### 2.1.2. Les producteurs

La production est supposée à rendement d'échelle constante. La production par tête s'écrit alors  $y_t = f(k_t)$ . Nous supposons aussi qu'il n'y a pas de dépréciation de capital. De plus les investissements réalisés à une période donnée ne deviennent productifs qu'à la période suivante. Il en découle que le capital productif à un instant  $t$  est égal à l'investissement réalisé dans la période précédente  $t-1$ .

Dans ces conditions concurrentielle, le producteur maximise son profit :

$$\pi_t = Y_t - w_t L_t - r_t k_t \quad (6)$$

Ce qui implique les conditions de premier ordre suivantes :

$$\begin{cases} w_t = f(k_t) - k f'(k_t) \\ r_t = f'(k_t) \end{cases} \quad (7)$$

Les facteurs de production sont rémunérés à leurs productivités marginales.

En considérant une fonction de production Cobb-Douglas,  $y = k^\alpha$  le système (7) devient :

$$\begin{cases} w_t = (1-\alpha)k_t^\alpha \\ r_t = \alpha k_t^{\alpha-1} \end{cases} \quad (8)$$

### 2.1.3. Croissance d'équilibre

A l'équilibre sur le marché des biens et services, l'épargne est égale à l'investissement :

$$I_t = L_t e_t \quad (9)$$

Comme l'investissement d'une période est égal au stock de capital de la période suivante :  $I_t = k_{t+1}$   
(10)

D'où

$$k_{t+1} = L_t e_t \quad (11)$$

$$\text{Or} \quad L_{t+1} = (1+n)L_t$$

$$k_t = \frac{1}{1+n} e_t \quad (12)$$

En utilisant les conditions (5) et (8), la dynamique du stock de capital est caractérisée par :

$$k_{t+1} = \frac{1-\alpha}{(1+n)(2+\rho)} k_t^\alpha \quad (13)$$

A l'état stationnaire, l'intensité capitaliste est donnée par :

$$\frac{1-\alpha}{(1+n)(2+\rho)} (k^*)^\alpha - k^* = 0$$

La résolution de cette équation donne :

$$k^* = \left[ \frac{1-\alpha}{(1+n)(2+\rho)} \right]^{\frac{1}{1-\alpha}} \quad (14)$$

La mise en évidence du déficit doit être calquée sur le système de retraite par répartition parce que c'est le mode qui est actuellement appliqué au Cameroun.

### 3. Application sur le système de retraite par répartition camerounais

Ainsi avec un système de retraite financé par répartition, les consommateurs ont un salaire réel  $w_t$ , pendant la période active  $t$ , ils consomment  $C_t^t$  payent des cotisations à un taux  $\tau$ , épargnent une somme  $e_t$  qui sera investie sur les marchés financiers. En partant à la retraite, à la période  $t+1$ , ils consomment  $C_{t+1}^t$ , reçoivent une pension à un taux de remplacement, par rapport au revenu d'activité  $\mu$ , reçoivent le flux accumulé de leur épargne libre  $e_t(1+r_{t+1})$ ,  $r$  étant le taux d'intérêt.

Les recettes d'un système de retraite par répartition ( $R_t$ ), à l'instant  $t$ , sont constituées des prélèvements auprès des actifs de cette même période soit :

$R_t = \tau w_t L_t$  Où  $L_t$  est la population cotisante. Ses dépenses ( $P_t$ ) sont les prestations accordées aux retraités, de l'année  $t$  (population ayant cotisée à la période  $t-1$ ), constituées d'une pension proportionnelle au revenu soit :

$$P_t = \mu w_{t-1} L_{t-1}$$

La différence entre les recettes et les dépenses définit le solde des retraites ( $Sd$ ). La situation budgétaire peut être excédentaire ( $R > P$ ), équilibrée ( $R = P$ ) ou déficitaire ( $R < P$ ) :

$$Sd = \tau w_t L_t - \mu w_{t-1} L_{t-1}$$

Avec  $L_t = (1+n)L_{t-1}$

$w_t = (1+\phi)w_{t-1}$ ,  $\phi$  étant le taux de croissance du salaire.

Le solde du système de retraite s'écrit alors :

$$Sd = w_t L_t \left[ \tau - \frac{1}{(1+\phi)(1+n)} \mu \right] \text{ Avec } w_t = (1-\alpha)k_t^\alpha \text{ et } k_t = \left[ \frac{1-\alpha}{(1+n)(2+\rho)} \right]^{\frac{1}{1-\alpha}}$$

Dans cette perspective, le système de retraite par répartition est déficitaire si :

$$\tau < \frac{1}{(1+\phi)(1+n)} \mu \quad \text{Avec : } \tau : \text{taux de cotisation ;}$$

$$\mu : \text{taux de remplacement ;}$$

$\phi$  : taux de croissance du salaire de référence utilisé comme proxy de la crise économique;

$n$  : taux de croissance de la population active affilié.

### 3.1. Calibrage et simulation des paramètres : cas du Cameroun

L'année 2009 est supposée comme année de référence de notre simulation. La population camerounaise croît à un rythme annuel moyen de 2,6% entre 2005-2009. CNPS (2008) estime que la population active affiliée évolue à un rythme annuel moyen de 2% et que le salaire de référence ou salaire soumis à cotisation croît aussi à un taux de 2%. Le taux de cotisation pour la pension retraite et le taux de remplacement sont respectivement fixés à 7 et 45% (cf. tableau a1.2 et a1.3).

On a alors :  $n=2\%$ ,  $\phi=2\%$ ,  $\mu=45\%$ ,  $\tau=7\%$

$$\text{Ainsi, } \frac{1}{(1+\phi)(1+n)} \mu = \frac{1}{(1+0,02)(1+0,02)} 0,45 = 43,25\% > 7\%$$

Nous remarquons qu'en 2009 selon les simulations  $\tau < \frac{1}{(1+\phi)(1+n)} \mu$ , donc le système de retraite camerounais financé par répartition est donc mécaniquement déficitaire. Ce déficit est évalué à presque 5 milliards de FCFA en 2009.

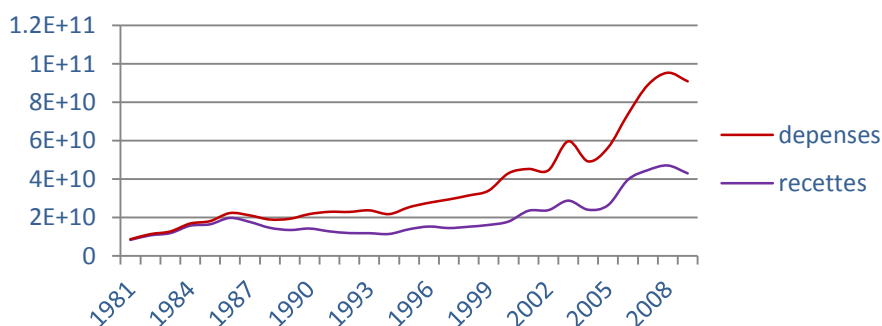
Les sections suivantes déblaient sur l'évolution et la justification de ce déficit.

### 3.2. Evolution de la situation financière du système de retraite de la CNPS

Le tableau a1 en annexe nous permet de faire les observations sur l'évolution de la situation financière de la branche PVID au Cameroun de 1981 à 2009 en comparaison aux différentes périodes de crises. Le premier point de ce paragraphe fait ressortir une évolution aussi bien graphique que chiffrée des recettes de cotisations de la branche, nous permettant ainsi de ressortir le taux de recouvrement de ces dernières alors que le second point s'attelle quant à lui à retracer celle des dépenses et leur taux de couverture.

L'évolution des dépenses et des recettes de la branche PVID est similaire à celle de la croissance économique au Cameroun. Les années de croissance au Cameroun (1974-1985) sont caractérisées par des cotisations largement supérieures aux prestations. Les phases de récessions accompagnées des programmes d'ajustements dont les effets débutent véritablement au cours des années 90 sont caractérisées en revanche par des prestations supérieures aux cotisations.

**Graphique 1 :** Evolution des dépenses et recettes de la branche PVID de la CNPS

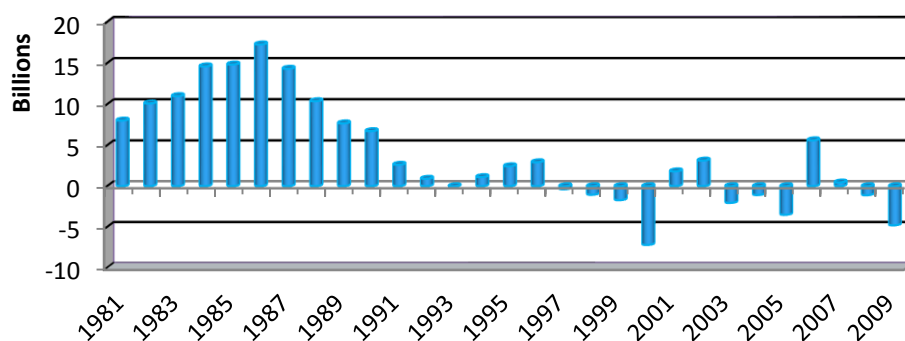


**Source :** par l'auteur à partir des données des annexes statistiques de la CNPS

Les données relatives à l'évolution du solde technique (écart entre les cotisations et les prestations) du régime général de pension de la CNPS montrent que les cotisations dépassaient les prestations jusqu'en 1992. A partir de cette date, la situation s'est inversée. En 1993, les prestations excédaient les contributions entraînant un déficit financier à l'ordre de -40910868 FCFA. L'équilibre entre les cotisations et les prestations n'a pu être restauré et stabilisé que moyennant des réformes institutionnelles faites en juillet 1994. La situation financière demeure excédentaire jusqu'en 1997 où la croissance du résultat technique va se ralentir jusqu'à l'apparition d'un nouveau déficit budgétaire en 2008, suite à la crise financière subvenue à cette période. Ce déficit s'accroît en 2009 passant de 1 milliard à plus de 4 milliards de F CFA. Le déficit cumulé ajouté aux problèmes de recouvrements est estimé à plus de 600 milliards de FCFA en 2008 (Motazé, 2008).

Le décalage entre les cotisations et les prestations n'a pu être diminué que par la révision de gestion et de collecte d'informations sur les assurés sociaux. Cette mesure a amélioré considérablement la situation en 2002 sans qu'elle n'arrive pour autant à égaliser les cotisations aux prestations. Mais le déficit se trouve largement réduit. A partir de 2008 jusqu'à 2009<sup>4</sup> le régime général de pension de la CNPS redevient déficitaire malgré les mesures de gestion prises par la CNPS en 2002. Cette hausse du déficit financier est due à la crise financière qui a débuté en 2007.

**Graphique 2 :** Solde technique du régime de pension de la CNPS



**Source :** Annuaire statistique de la CNPS 2001, 2002- 2009

<sup>4</sup> Nos simulations considèrent 2009 comme l'année de base, c'est pour cette raison que notre analyse rétrospective s'arrête à cette année.

### 3.3. Facteurs déterminants du déficit financier du système de retraite camerounais

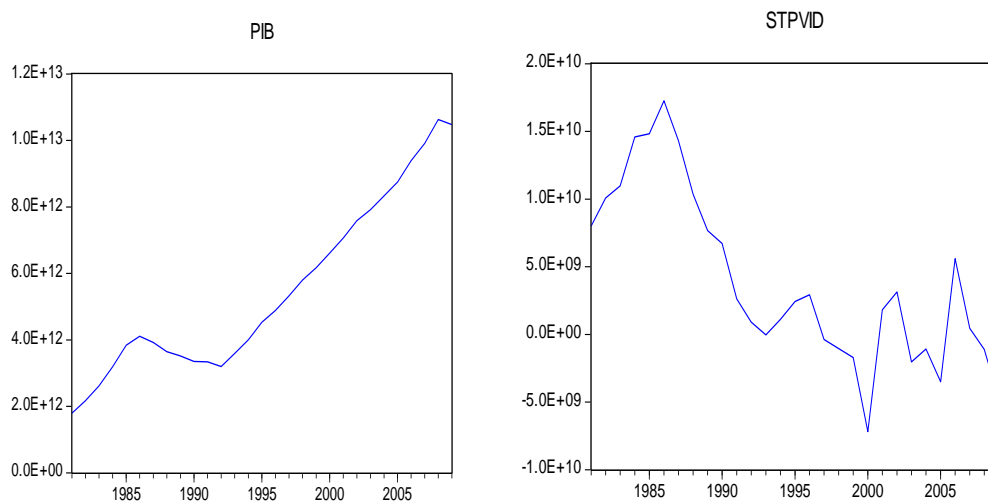
L'examen des états financiers du régime de pension de la CNPS fait ressortir le constat suivant: l'apparition des déficits est tributaire de l'évolution des cotisations par rapport aux prestations. Un ralentissement du rythme d'accroissement des recettes d'une part, et une accélération de celui des dépenses d'autre part, engendrent un déséquilibre au niveau de la situation budgétaire des régimes de pension et le problème de financement des prestations devient de plus en plus préoccupant. Plusieurs facteurs sont à l'origine de cette évolution, mais les plus éminents sont entraînés par les différentes crises économiques survenues au Cameroun.

#### 3.3.1. Les facteurs socio-économiques

Le rôle essentiel de la crise économique dans la crise du financement des retraites au Cameroun est illustré par le graphique 3.

Ce graphe montre l'évolution parallèle du PIB et du solde technique du système de retraite: Deux dimensions de la relation entre la crise du système économique et la crise du système de retraite sont énumérées.

**Graphique 3 :** Evolution du PIB et du Solde de retraite



**Source :** par l'auteur à partir de Eviews

#### *La faible progression de l'emploi formel et l'explosion du chômage*

De 1985 à 2009, l'emploi progressé à un taux très faible relativement 3% par an et essentiellement grâce aux emplois publics, puisque sur cette période, la progression de l'emploi privé n'a pas dépassé 3% par an. Après une assez forte création d'emploi liée à la reprise de 1997 à 2000, la dégradation a été à nouveau très forte, avec une remontée du chômage officiel jusqu'à pratiquement 30% en 2003 (Perspective monde- US Census Bureau International Data, 2010), elle s'est soldée par une destruction de l'emploi. Certes, le taux de chômage officiel a baissé depuis le début de l'année 2005, en liaison notamment avec l'effet démographique lié au « papy-boom »<sup>5</sup> qui engendre une stagnation de la population active, mais surtout au durcissement des règles de comptabilisation et d'indemnisation des chômeurs se traduisant par des radiations très nombreuses tandis que le taux

<sup>5</sup> Le « papy-boom » est le nom donné au grand nombre de départs en retraite qui doivent avoir lieu entre 2006 et 2025 dans les pays développés et en développements.



de chômage repart à la hausse. Ce qui justifie la baisse considérée du taux de croissance des cotisations.

#### *L'éviction massive des travailleurs vieillissants et baisse prolongée des salaires*

Dans la tranche d'âge de 55-64 ans, moins de 38% des Hommes sont en activité au Cameroun, alors qu'en 1971, le taux d'activité de cette tranche d'âge était de 73%. L'abaissement de l'âge de la retraite à 60 ans, intervenu en 1982, concourt moins aux difficultés du financement des retraites qu'à la multiplication des dispositions encourageant l'éviction des travailleurs vieillissants : licenciements, préretraites, dépense de recherche d'emploi, ... les entreprises tendent ainsi à se défaire de la prise en charge des travailleurs vieillissants, évincés du marché du travail par un type de gestion de main-d'œuvre caractérisé sous le terme de « flexibilité externe »

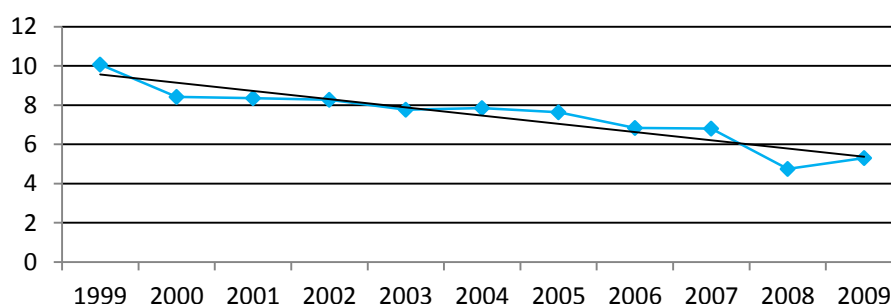
Pour restaurer l'équilibre, les décideurs politiques peuvent faire face à des choix fondamentaux qui peuvent être combinés selon l'ampleur du déficit (Feldestein et Samwick, 1997).

Ces dispositifs représentent un coût considérable pour le système de retraite, en le privant de l'apport en cotisations des travailleurs ayant de meilleurs salaires en raison de leur âge et de leur ancienneté dans l'entreprise, alors que le coût social de ces mesures pèse sur le financement du système de retraite, des politiques de l'emploi et du versement de minima sociaux. La flexibilisation des salaires à la baisse depuis 1983, la part des salaires dans la valeur ajoutée au Cameroun a perdu plus de 10 points (CNPS, 2005), la part des profits s'étant élevée d'autant en contrepartie, comme les salaires constituent l'assiette des cotisations sociales, cette déflation salariale fait monter les déficits bien avant que les facteurs démographiques ne se fassent sentir.

#### **3.3.2. Les facteurs démographiques**

- La croissance plus rapide de l'effectif des pensionnés par rapport à celui des actifs : cette évolution implique une détérioration du rapport démographique, défini comme le nombre des actifs cotisants pour un seul bénéficiaire de pension. En effet, ce rapport démographique, observé pour la caisse de sécurité sociale, est en baisse régulière. Le graphique 4 suivant l'illustre.

**Graphique 4 :** Rapport démographique de la CNPS (en ordonnée Nombre de cotisant/retraité)



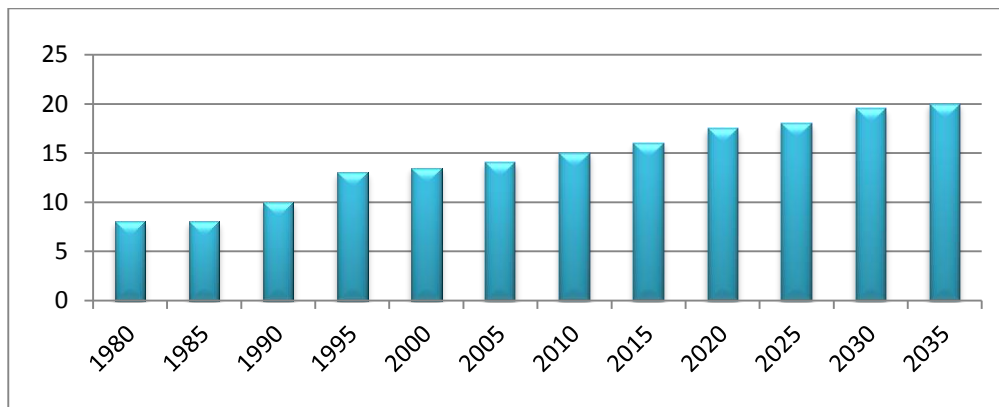
**Source:** par l'auteur à partir des données des annuaires statistiques de la CNPS

Les perspectives d'évolutions économiques et sociales et notamment de l'emploi laissent prévoir une dégradation de ce ratio de 3,22 à 2,1 d'ici à 2015 si des réformes d'urgence ne sont pas prises.

- L'augmentation de la durée de vie grâce à l'amélioration de l'espérance de vie. En effet, le nombre d'années pendant lesquelles un individu perçoit sa pension ne cesse d'augmenter. En 2009, l'espérance de vie à l'âge de 60 ans est évaluée à 15 ans, alors qu'au début des années 50 elle était estimée à 5 ans. Ceci signifie, pour le système de retraite, une durée de retraite de plus en plus

longue au cours de laquelle la pension est perçue. Il y a donc un surcoût financier qui alourdit les transferts intergénérationnels de revenus dans les régimes par répartition.

**Graphique 5 :** Evolution de l'espérance de vie à 60 ans

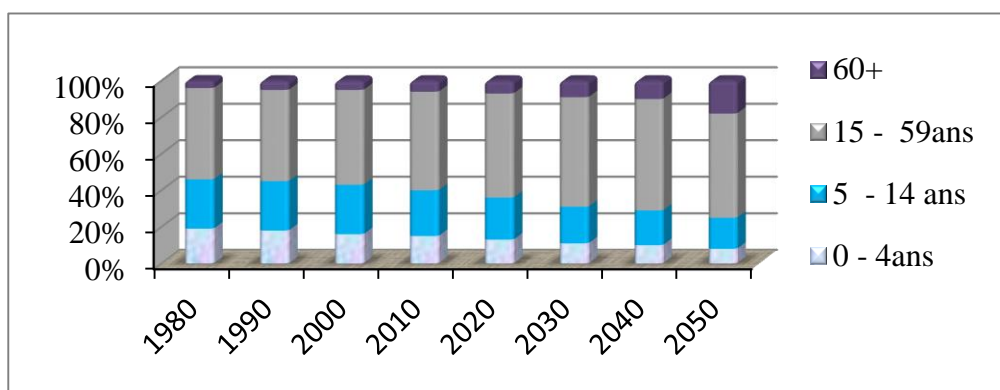


**Source :** par l'auteur à partir de données de la CNPS (2008).

Par ailleurs, l'évolution future de la population camerounaise montre une transition démographique qui pourrait subvenir au cours des années 2050. Avec notamment une avancée considérable de la population vieillissante, ce qui n'est pas sans effets sur les charges du système de retraite camerounais.

En effet, ce graphique nous montre qu'à partir de 2050, la population des plus de 60 ans représentera plus de 25% de la population totale. Ce qui n'est pas sans effets sur l'accroissement des charges d'assistances et d'assurances des vieux et sur la situation du financement à long terme du système de retraite camerounais.

**Graphique 6 :** Structure par tranche d'âge de la population camerounaise (1980 2050)



**Source :** Perspective monde- US Census Bureau International Data

#### 4. Conclusion

Ce travail avait pour objectif d'apporter une contribution au débat entre la crise économique et la crise du système de retraite au Cameroun. Pour ce faire, nous avons procédé en deux étapes. La première étape a consisté à une présentation des caractéristiques du système de retraite camerounais. Il a fallu au passage, à l'aide du modèle de Diamond (1965), mettre en évidence l'état du déficit de financement. Les résultats attestent bien que le système de retraite camerounais financé par répartition est déficitaire, et ce déficit est évalué à presque 5 milliards de FCFA en 2009. La seconde étape a consisté à déterminer les facteurs qui sont à l'origine de ce problème de financement. Il ressort de cette analyse que le problème de financement du système de retraite camerounais est largement justifié par les différentes crises économiques que le Cameroun a connues depuis le début des années 80. Ainsi, la stabilité économique et financière est primordiale pour garantir un régime de retraite, qui tire ses ressources des cotisations des actifs.

#### 5. Annexe

##### Conditions de premier ordre

$$k = \frac{(1+\rho)(1-\alpha)}{(1+n)(2+\rho)} k^\alpha \left( \frac{1-\tau}{1+\rho} - \frac{\mu}{(1+\alpha k^{\alpha-1})} \right)$$

Ce qui implique :

$$k^{1-\alpha} = \frac{(1+\rho)(1-\alpha)}{(1+n)(2+\rho)} \left( \frac{1-\tau}{1+\rho} - \frac{\mu}{(1+\alpha k^{\alpha-1})} \right)$$

Soient  $x = k^{1-\alpha}$  et  $A = \frac{(1+\rho)(1-\alpha)}{(1+n)(2+\rho)}$

Alors

$$x = A \left( \frac{1-\tau}{1+\rho} - \frac{\mu x}{\alpha + x} \right)$$

; alors  $\frac{\partial x}{\partial \tau} < 0$

$$\frac{\partial x}{\partial \tau} = -\frac{A}{1+\rho} \left( \frac{1}{1 + \frac{A\mu x}{(\alpha+x)^2}} \right)$$

$$\frac{\partial k}{\partial \tau} = k^\alpha \frac{1}{1-\alpha} \frac{\partial x}{\partial \tau}, \text{ alors } \frac{\partial k}{\partial \tau} < 0$$

**Tableau a1** : Progression du taux de dépendance

Années	cotisants	pensionnés	taux de dépendance
2000	584106	59399	0,101692159
2001	600648	56675	0,094356428
2002	628883	61470	0,097744732
2003	647863	63357	0,097793824
2004	685245	62370	0,091018541

<b>2005</b>	728746	65378	0,089713014
<b>2006</b>	768309	68009	0,088517771
<b>2007</b>	781068	74753	0,095706136
<b>2008</b>	55000	76937	1,398854545
<b>2009</b>	627299	68513	0,109219049

\*- Salaire minimum : FCFA 23.514

\*- Salaire maximum : FCFA 300.000

\*- Taux de cotisation des PVID :

- Part patronale : 4,2%

- Part salariale : 2,8%

**Source :** Calculé par l'auteur sous la base des données des annuaires statistiques de la CNPS.

**Tableau a2 :** Différents taux de remplacement du système

<b>salaire de fin de carrière</b>	<b>Rémunération mensuelle moyenne</b>	<b>Retraite</b>	<b>taux de remplacement</b>
De 50000 à 300000	De 50000 à 300000	De 22500 à 135000	45%
Salaire moyen= 127000	127000	57150	45%
500000	300000	135000	27%
600000	300000	135000	22,50%
700000	300000	135000	19,29%
800000	300000	135000	17%
900000	300000	135000	15%
1000000	300000	135000	13,50%
1100000	300000	135000	12,27%

\*- Pension minimale : FCFA 11.800

\*- Pension maximale : FCFA 150.000

\*- La dernière revalorisation de la pension suite à une croissance du salaire ou du SMIG date de 1983.

**Source :** Motazé (2008).

## 6. Références

**Artus, P. et Legros, F., (1999),** *Le Choix du Système de Retraite*, Economica, Paris.

**Artus, P., (1993),** « Bien être, croissance et système de retraite », *Annales d'économie et de statistiques*, n° 31.

**Chekki, H., (2010),** *Réformes du Financement des Systèmes de Retraite : analyse théorique et application au cas tunisien*, Thèse de doctorat en sciences économiques, FSEG Tunis.

**Cherkaoui, M., (2009),** *Vieillesse, Transition Démographique et Crise des Systèmes de Retraite : Cas du Maroc*, Thèse de doctorat en sciences économiques Université de

**CNPS, (2005),** *Cahier de charge de la CNPS*, Yaoundé.

**CNPS, (2008),** *Cahier de charge de la CNPS*, Yaoundé.

**Diamond, P. A., (1965),** « National Debt in a Neoclassical Model », *American Economic Review*. Vol.55, pp 1126-1150.

**Feldstein, M. et Samwick, A., (1997),** « The Economics of prefunding social security and medicare benefits », NBER Working paper n° 6055.

**Le Cacheux, J. et Touzé, V., (2002),** « Les modèles d'équilibre général calculable à générations imbriquées: Enjeux, méthodes et résultats », *Revue de l'OFCE* n°80 2002/1, pp. 87-113.

**Le Duigou J. C., (2011),** *Crise financière, quels dangers pour la retraite ? social-éco- l'humanité.*

**Motazé, L. P., (2008),** *L'Afrique et le Défi de l'Extension de la Sécurité Sociale : l'exemple du Cameroun*, Pyramide papyrus presse, Paris.